



En partenariat avec la Communauté de Communes du Val d'Essonne et le Conseil Départemental d'Accès au Droit de l'Essonne, l'association AGE 91 propose des :

PERMANENCES JURIDIQUES à Ballancourt-sur-Essonne

**A destination des personnes
âgées et de leurs familles**

**A la demande
Et sur rendez-vous**

Dans le cadre de ces permanences, un juriste :

- **répond à toute demande juridique dans les domaines civil, pénal, social et administratif**
- **vous écoute**
- **vous informe sur les droits et obligations**
- **vous aide dans l'accomplissement de vos démarches administratives et judiciaires**
- **vous oriente vers les services compétents**

Modalités

Prendre rendez-vous au **01 64 93 21 20**.

Accessibles aux habitants des villes suivantes

Auvernaux, Ballancourt-sur-Essonne, Baulne, Cerny, Champcueil, Chevannes, D'Huisson Longueville, Echarcon, Fontenay-le-Vicomte, Guigneville-sur-Essonne, Itteville, La Ferté-Alais, Leudeville, Mennecy, Nainville-les-Roches, Ormoy, Orveau, Saint-Vrain, Vayres-sur-Essonne, Vert-le-Petit, Vert-le-Grand.

**Lieu des permanences : Maison des Services Publics
Parvis des Communautés - Entre la rue Blanchard et la rue de l'Aunette
91610 BALLANCOURT SUR ESSONNE**